

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 30 janvier 2020

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **30 janvier 2020 à 20h30**, à **L'Espace Multi Services Intercommunal**, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le **24 janvier 2020**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. DETHOU (Champigneulles).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME DIDRAT-SŒUR – M. FLAMAND – M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – M. FELICANI – MME PLAYE – MME SCHREIBER – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	MME HENRY – M. JULIEN
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M. GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER – M. GRANDBASTIEN – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE
<i>Liverdun</i>	MME DILLMANN – M. DOSE – MME GUENSER
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. FALCETTA – MME GEOFFROY – M. KUHN
Absents représentés	
<i>Champigneulles</i>	M. MARLIN à M. VERGANCE MME SCHWARZ à M. DETHOU
<i>Frouard</i>	MME FOUET à M. GRANDBASTIEN
<i>Lay-St-Christophe</i>	M. MEDART à MME BEGORRE MAIRE
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO à MME DILLMANN M. HUET à M. DOSE
Excusés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME RASCAGNERES-GARCIA
<i>Custines</i>	M. VERY
<i>Frouard</i>	MME DROUOT
<i>Liverdun</i>	M. KOCH
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – MME VILLEMIN
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER

N°01 – DB du 30/01/2020

Rapporteur : MME SCHREIBER

**Aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal de Liverdun
Plan de financement et sollicitation des financeurs**

Suite au nombre croissant d'utilisateurs de la gare de Liverdun, le programme d'aménagement a pour but d'offrir aux usagers de meilleures conditions d'accès et d'accueil, de renforcer la multi modalité, et dans un souci de développement de l'éco-mobilité, proposer une augmentation de la capacité de stationnement, une lisibilité des modes de déplacement proposés, ainsi qu'une sécurisation des cheminements piétons compte tenu de la forte fréquentation de la gare aux heures de pointe.

C'est pourquoi la Communauté de Communes du Bassin de Pompey et la Commune de Liverdun ont partagé la nécessité de lancer, à court terme, un projet d'aménagement multimodal de la gare.

Le Bassin de Pompey assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération comme suit :

- Parking devant la gare
- Parking derrière la mairie
- Arrêt/quai bus
- Création des espaces verts des parkings gare + mairie

La Commune de Liverdun participe, sous forme d'un fond de concours, à la prise en charge des frais liés aux espaces verts. Elle assure également la maîtrise d'ouvrage des aménagements des parkings Dolto et Lerebourg et de l'aire de retournement.

Concernant le Bassin de Pompey, le montant total de la dépense à engager pour la réalisation des travaux énumérés ci-dessus est évalué à 514 478 € HT éligible aux dispositifs des subventions du département (CTS), de la Région et de l'Etat (DETR), qui se décomposent comme suit :

	Montants Travaux HT	Subventions					
		Département 54		Région Grand Est		Etat DETR	
		Tx	Montant	Tx	Montant	Tx	Montant
Parking devant la Gare	125 322 €	20%	25 064 €				
Parking derrière la mairie	296 814 €					30%	89 044 €
Arrêt Bus et Abri	26 383 €	20%	5 277 €			30%	7 915 €
Espaces Verts Gare+Mairie	65 959 €			40%	26 384 €		
Total	514 478 €		30 341 €		26 384 €		96 959 €

Total Subventions estimé = 153 684 €

Concernant la Commune de Liverdun, le montant total des dépenses à engager est de 241 071 € HT, réparties comme suit :

	Montants
	Travaux HT
Parking DOLTO	31 458 €
Parking Lerebourg	103 243 €
Eclairage Parking Lerebourg	67 654 €
Aire de retournement	38 716 €
Total	241 071 €

Le projet fait l'objet d'une convention avec la Région Grand Est qui définit les conditions de mise en œuvre et de financement de l'aménagement multimodal de la gare de Liverdun afin d'accompagner le développement de l'usage du transport ferroviaire. En effet, il répond aux objectifs du Dispositif d'Intervention Régional d'Intermodalité Grand Est (DIRIGE) voté par la région Grand Est lors de la séance plénière d'avril 2017.

Il fait également l'objet d'une convention de participation de la commune de Liverdun au financement des espaces verts pris en charge la maîtrise d'ouvrage du Bassin de Pompey.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Après avis soumis à son examen,
- Après avis favorable du bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet d'aménagement du pôle d'échange multimodal de Liverdun tel que décrit ci-dessus.

AUTORISE le Président à signer l'ensemble des documents nécessaires aux dossiers de demandes de subvention et à les déposer auprès des partenaires financeurs éventuels.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGR LIC